

DOSSIER SPÉCIAL MI-MANDAT

LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin d'accompagner au mieux les projets de commerces utiles aux habitants, la Municipalité a créé une **commission transversale du commerce**. Cette commission réunit les élus et les services de la Ville, qui étudient conjointement chaque projet au regard des réglementations applicables en matière d'urbanisme, d'occupation du domaine public, du juridique et de l'hygiène.

Le Conseil municipal a également voté l'instauration d'un **droit de préemption** en cas de vente d'un fonds de commerce au centre-ville.

En complément, la Municipalité **soutient les commerçants dans leurs activités**, en leur faisant bénéficier d'une réduction sur la redevance de l'occupation du domaine public lors de l'organisation d'événements tels que la Grande braderie d'été, les 3C "opération coup de cœur à Colmar" et la fête du Marché couvert.



3 ANS DE PROJETS ET D'ACTIONS

Guidée par la volonté de développer les services rendus aux habitants et d'améliorer le cadre de vie des Colmariens, la collectivité fait le point sur les projets menés depuis juillet 2020. Dans ce dossier, vous retrouverez les actions clés des trois premières années de mandat de l'actuelle équipe municipale, mais aussi celles en cours et à venir pour les trois prochaines années.

#ÉCONOMIE ET COMMERCE

Colmar est une ville dynamique sur le plan économique : le taux de chômage est au plus bas, et le centre-ville accueille environ 800 commerces.

CHIFFRES CLÉS

Faible taux de chômage à Colmar :



5,3%

contre 7,1% pour la moyenne nationale

Faible taux de commerces vacants au centre-ville :



7%

contre 12% en moyenne pour les autres villes françaises de taille comparable

La Ville encourage le **développement de lieux de convivialité** et soutient les **commerçants locaux** en transformant des parkings en **terrasses**, à l'image de celles qui se sont installées depuis 2021 devant le Marché couvert, rue des Vignerons, et sur la place du Marché-aux-fruits.



"Afin d'entretenir ce dynamisme, **les élus et les services de la Ville échantonnent régulièrement avec les acteurs économiques du territoire**. Avec mon adjoint au commerce Pascal Sala, nous restons ainsi à l'écoute de leurs demandes, en étudiant la **possibilité de créer ou d'étendre une terrasse avec les restaurateurs**, ou encore en échangeant avec les commerçants non sédentaires du marché Saint-Joseph pour le rendre plus attractif."

ERIC STRAUMANN,
Maire de Colmar

#FINANCES

CHIFFRES CLÉS

Une gestion saine des finances, une maîtrise des dépenses et une limitation de l'endettement :



0%

d'augmentation des taux de la fiscalité locale votés par le Conseil municipal depuis 2020



-6%

de baisse de l'endettement de la Ville de Colmar entre 2019 et 2022



0,20%

taux d'intérêt négocié par la Ville pour un emprunt de 7 millions d'euros en 2021

Un plan d'investissement ambitieux tourné vers l'amélioration du cadre de vie des habitants et le développement durable :



+ de 65

millions d'euros d'investissements programmés en 2023, soit **40% de plus** que les investissements réalisés en 2019



11%

d'augmentation de l'autofinancement des investissements entre 2019 et 2022



"À la Ville de Colmar, nous assurons une gestion des finances répondant à un principe simple : **chaque euro dépensé doit bénéficier aux Colmariens**. Afin d'y parvenir, nous nous efforçons de nous doter de marges de manœuvre à travers une **gestion saine des dépenses**, ce qui nous permet de financer la vie locale et de développer un **plan d'investissement ambitieux** pour améliorer le cadre de vie des habitants."

OLIVIER ZINCK,
Adjoint en charge des finances, de la prospective budgétaire, de la commande publique et des affaires juridiques

#URBANISME



“Notre ambition ? **La réappropriation de la ville par ses habitants.** Pour cela, nous avons mis en place une réglementation limitant l’augmentation du nombre de meublés de tourisme à Colmar. **Un cœur de ville vivant et apaisé, c’est ce qui nous a guidés pour aménager notre place de la Cathédrale, entièrement piétonnisée et végétalisée.** Nous poursuivons notre réflexion sur l’extension de la zone piétonne avec les habitants, en étudiant la possibilité d’y inclure la rue des Têtes, le pont de la rue Turenne, ainsi que la Grand-Rue jusqu’à la place Jeanne-d’Arc.”

ODILE UHLRICH-MALLET, Première Adjointe au Maire en charge de l’urbanisme, de l’équité territoriale et de la transition énergétique

FOCUS

En 2023, le **Plan local d’urbanisme a été modifié**, en prenant en compte l’avis des Colmariens. Les nouveaux projets devront ainsi proposer **plus de végétalisation et des locaux sécurisés pour les vélos.** Une **charte de la construction est également en cours d’élaboration**, pour guider les porteurs de projets vers de meilleures pratiques en matière de construction durable et de préservation de l’environnement.

La création d’un nouveau cœur de ville piéton et le verdissement du cadre de vie des Colmariens sont les principes clés qui guident l’action de la Ville en matière d’urbanisme.

Réaménagement de la PLACE DE LA CATHÉDRALE



De belles découvertes archéologiques ont été faites lors des fouilles préventives, dont des sépultures datant du Moyen Âge. Des visites du chantier de fouille ont été organisées par l’INRAP à l’occasion des Journées européennes de l’archéologie en juin 2022, et les résultats de ces fouilles ont été présentés au public lors d’une soirée le 16 juin 2023 pour célébrer les 1200 ans de Colmar.



LES GRANDES DATES DU CHANTIER

Début des fouilles archéologiques en **mai 2022**

Début du chantier de réaménagement en **janvier 2023**

Fin des travaux :
Partie sud : **juillet 2023**
Partie nord : **novembre 2023**

LE CHANTIER EN CHIFFRES

750 000
pavés

54 arbres à haute tige

+ de 7 600
plantes



Et le parking se métamorphosa en jardin ! Le côté sud de la Cathédrale est désormais un véritable écrin végétalisé, qui offre aux Colmariens un espace apaisé et propice à la détente. La piétonnisation de la place contribue à améliorer la qualité de l’air en centre-ville, et la végétalisation permet de lutter contre le phénomène d’îlot de chaleur, qui se forme en période de canicule sur les places entièrement recouvertes de béton. La présence en nombre de végétaux encourage aussi le développement de la biodiversité en milieu urbain.

#TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Face aux enjeux climatiques, la Municipalité a fait de la transition énergétique une priorité. Des actions sont entreprises pour développer les énergies propres et pour diminuer la consommation énergétique des infrastructures publiques, à travers l’installation de LED, la rénovation et l’éco-conception des bâtiments.

FOCUS

La Ville encourage le développement du réseau de **chaleur**, dont l’énergie est issue de l’incinération des déchets des habitants et de la biomasse. En 2021 et 2022, de nouveaux bâtiments ont été raccordés au réseau de chauffage urbain, comme le 152° RI, la Collectivité européenne d’Alsace et les ateliers mutualisés. D’importants investissements ont également été réalisés afin de convertir l’ensemble du réseau à la basse température, et la cheminée d’évacuation des fumées des anciennes chaudières au fioul a été démontée.

Afin d’accélérer la transition énergétique de la collectivité, la Municipalité a prévu de déployer des **panneaux photovoltaïques** sur plusieurs bâtiments dans les trois prochaines années : le centre socioculturel Florimont, le parking des ateliers municipaux et communautaires, l’école Saint-Exupéry, le gymnase Brant, les ateliers de maintenance du Grillenbreit...

La Ville a entrepris une campagne de **déploiement de systèmes d’éclairage public à LED.** Moins de 8% de l’éclairage public était à LED avant 2020 ; fin 2022, 15% ont été atteints, et les investissements vont se poursuivre à un rythme soutenu, pour atteindre un objectif de plus de 30% du parc en 2025. Après une consultation publique, la Municipalité a également décidé d’étendre les mesures d’**extinction de l’éclairage public la nuit**, afin de diminuer la consommation énergétique et préserver les rythmes biologiques de la faune.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Près de **8 millions d’euros**

auront été investis pour la **rénovation énergétique** entre 2020 et 2024. Des études sont en cours pour la rénovation d’autres bâtiments municipaux comme le gymnase du Château d’eau, la crèche des Petits aviateurs et l’école Anne-Frank.

Les structures ayant déjà bénéficié d’une **rénovation énergétique** :

- L’école maternelle et élémentaire Brant
- L’école maternelle Saint-Exupéry
- Le gymnase du Ladhof
- Le centre socioculturel Florimont
- Le centre socioculturel Pacific
- Le gymnase Bartholdi



Le nouveau bâtiment des **ateliers municipaux et communautaires**, inauguré en février 2023, a été conçu selon des normes environnementales élevées : conception bioclimatique pour garder la chaleur en hiver et s’en protéger l’été, matériaux biosourcés, toiture végétalisée...

CHIFFRE CLÉ



25%

de la consommation d’électricité de la Ville est produite à partir d’énergies renouvelables.

#CADRE DE VIE

Propreté, végétalisation, réaménagement de voirie... L'entretien et l'amélioration du cadre de vie des Colmariens figurent au cœur de l'action municipale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Des bornes à déchets intelligentes à compaction solaire ont été installées au centre-ville de Colmar en 2022, et huit autres le seront prochainement. D'une capacité 30 fois supérieure aux bornes de collecte classiques, elles transmettent en temps réel leur taux de remplissage au service chargé de les relever.

La collectivité a également mis en place un **numéro vert propreté** (0800 800 731), qui permet aux habitants de signaler les espaces nécessitant une intervention, et recruté un **agent chargé de lutter contre le jet de mégots** dans l'espace public.



Un **parc canin** a été créé en octobre 2022 pour permettre à nos amis à quatre pattes de se dépenser avec leurs congénères.



Les espaces verts de Colmar ont été récompensés par la **Fleur d'Or en 2021** : ce prix d'excellence, décerné à moins de dix communes en France chaque année par le jury national du label « Villes et Villages Fleuris », salue ainsi les efforts déployés pour végétaliser le cadre de vie.



La Journée des géraniums, désormais baptisée **Journée des plantes**, et le Concours des maisons fleuries, rebaptisé **Concours de végétalisation et d'embellissement**, ont tous deux évolué afin de prendre en compte les effets du changement climatique sur les végétaux.

FOCUS



Les espaces verts de la Ville s'adaptent au **changement climatique** : plantation de végétaux moins gourmands en eau et plus résistants à la chaleur, gestion différenciée des zones herbeuses pour favoriser le développement de la biodiversité, élaboration d'un schéma directeur de végétalisation pour faire de l'espace urbain un espace durable...



Aménagement de trottoirs rue du Ladhof et avenue d'Alsace, en partenariat avec la Collectivité européenne d'Alsace.



En parallèle de la création d'un réseau de testeurs, la Ville a engagé de nombreux travaux de **mise en accessibilité** des bâtiments publics et de la voirie pour les personnes à mobilité réduite. Les aires de jeux sont elles aussi concernées : l'aire de Saint-Exupéry et l'aire de Debussy ont déjà été aménagées, et l'aire du Champ-de-Mars le sera en 2024.

CHIFFRES CLÉS

Chaque année, le service des espaces verts plante

5 000 arbustes et **20 000** plantes vivaces

Depuis 2020, **plus de 10 000** arbres ont été plantés, notamment au Neuland, au Niederwald et au Fronholz.



"Nous souhaitons offrir aux Colmariens **une expérience de la ville apaisée et végétalisée**. Cela passe par le **réaménagement des rues, routes et avenues** afin de les végétaliser et d'y ajouter des **pistes cyclables sécurisées**. Des études sont actuellement menées en vue du futur réaménagement de plusieurs axes, dont la route de Neuf-Brisach, du carrefour Semm-Avenue d'Alsace, de l'avenue de Rome, des rues Saint-Josse, d'Agen et du Prunier."

CHRISTIAN MEISTERMANN, Adjoint en charge de la voirie, de l'espace public, du développement durable, des espaces verts et des milieux naturels

L'échangeur de la Semm a été réaménagé avec la mise en place de feux de signalisation pour sécuriser et fluidifier la circulation, en partenariat avec la Collectivité européenne d'Alsace.

CHIFFRES CLÉS

10 millions d'euros investis chaque année dans des travaux de voirie

Plus de **10 kilomètres** de voirie rénovés depuis juillet 2020

#MOBILITÉS DOUCES



La Municipalité encourage la pratique du vélo en développant les infrastructures nécessaires pour faire de ce mode de déplacement doux une véritable alternative à l'usage de la voiture.

CHIFFRES CLÉS

8 km d'aménagements cyclables créés ou réaménagés

Installation de **plus de 200** arceaux à vélo



De nombreux travaux ont été réalisés et le seront encore pour aménager des **pistes cyclables sécurisées** : route d'Ingersheim, boulevard Saint-Pierre, avenue de Paris, rue de Turckheim, route de Wintzenheim...

LE SAVIEZ-VOUS ?

Plus de **places de stationnement pour les vélos** à Colmar ! Vous trouverez prochainement davantage d'arceaux à vélos notamment sous la tour du Pôle média-culture Edmond-Gerrer ainsi que 30 box sécurisés rue Étroite.



"La Municipalité travaille à la **création d'une liaison douce** que pourront emprunter les piétons et les cyclistes entre le port de Colmar et la rue des Bonnes gens, ainsi qu'entre l'avenue d'Alsace et la rue Saint-Josse. Parmi les actions visant à encourager les mobilités douces, la **redéfinition du circuit de la navette électrique et gratuite Cœur de Ville**, qui passe désormais par la Gare, a eu pour effet de doubler sa fréquentation. D'autres initiatives vont dans le sens d'un développement des **mobilités alternatives**, comme l'augmentation du nombre de places dédiées à l'autopartage et l'installation d'arrêts pour les usagers du dispositif de **covoiturage** Covoit'ici à la gare et au parking Lacarre."

FRÉDÉRIC HILBERT, Adjoint en charge de la mobilité douce et urbaine et des déplacements à vélo

#SÉCURITÉ

Afin d'assurer la sécurité des près de 70 000 Colmariens, mais aussi des nombreux professionnels et visiteurs présents en ville, la Municipalité développe des outils de prévention pour compléter et renforcer la présence quotidienne des agents de la police municipale sur le terrain.



“Les actions menées en matière de sécurité à Colmar ont pour objectif de faire de la ville un espace calme et sécurisé. Nous avons ainsi décidé d'étendre les zones limitées à 30km/h pour apaiser la circulation et favoriser la sécurité des piétons et des cyclistes. Des opérations de lutte contre les rodéos urbains sont régulièrement menées par la police municipale, conjointement avec la police nationale.”

EMMANUELLA ROSSI,
Adjointe en charge de la sécurité et de la médiation

ZOOM SUR...

Renforcement de la vidéoprotection pour :

- prévenir et dissuader les atteintes aux personnes et aux biens
- appuyer les autorités judiciaires dans leurs enquêtes à travers leurs demandes d'accès aux images
- relever les infractions au code de la route par vidéoverbalisation

Objectif de **150** caméras de vidéoprotection déployées à Colmar d'ici début 2024.



Les policiers municipaux sont désormais équipés de caméras-piétons, afin d'accroître la sécurité des interventions.



Mobilisation au centre de vaccination contre la Covid-19 au Parc des expositions, appui à la sécurisation de grands événements à Colmar, appui aux secours en cas de catastrophe... 85 citoyens volontaires font désormais partie de la réserve communale de sécurité civile, créée en 2020.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une étude est actuellement menée par la Ville en vue de l'installation de plots rétractables pour sécuriser les accès au centre-ville. Ce système aura pour effet de limiter les flux de véhicules au centre-ville, augmentant ainsi la sécurité des piétons, tout en permettant l'accès des riverains et des commerçants durant les horaires de livraison déjà en vigueur dans les zones piétonnes.

#STATIONNEMENT

En matière de stationnement, la Municipalité a adopté des mesures fortes pour faciliter la vie des locaux et favoriser l'attractivité du centre-ville.



“La nouvelle tarification du stationnement en voirie, que nous avons instaurée en janvier 2021, simplifie les règles et offre des tarifs avantageux aux habitants, mais aussi aux professionnels travaillant à Colmar. Les professionnels de santé inscrits à l'Ordre des médecins et des infirmiers bénéficient eux de la gratuité totale du stationnement en voirie. En complément de la première heure gratuite, l'instauration d'une tarification à 3 euros les 24 heures dans trois parkings en ouvrage vise également à favoriser l'attractivité des commerces du centre-ville.”

PASCAL SALA,
Adjoint en charge du commerce, de l'artisanat et de l'occupation du domaine public

CHIFFRES CLÉS

Mise en place d'une tarification plus favorable aux locaux :

- Les résidents peuvent désormais stationner en zone orange et verte pour **15 euros** par mois ou **180 euros** par an, au lieu de 215 à 600 euros par an auparavant. (Les résidents de la zone orange peuvent stationner en zones orange et verte et les résidents de la zone verte uniquement en zone verte).
- **x 6** : le nombre d'abonnements de résidents a été multiplié par 6 entre 2019 et 2022.

- Les professionnels et salariés travaillant en zone payante peuvent désormais aussi bénéficier de tarifs préférentiels, avec un abonnement à **20 euros** par mois ou **240 euros** par an (stationnement autorisé uniquement en zone Verte), contre 652 euros avec restrictions de zones de stationnement auparavant.

- **x 130** : le nombre d'abonnements de professionnels et de salariés a été multiplié par 130 entre 2019 et 2022.



3 euros pour 24 heures de stationnement dans les parkings Lacarre, Saint-Josse et Bleyle, pour favoriser l'attractivité du centre-ville et faciliter les déplacements en train au départ de la gare de Colmar.



En réponse aux demandes de riverains, la Municipalité va poursuivre l'extension de la zone de stationnement payant en voirie, afin de favoriser la rotation des véhicules et faciliter le stationnement des habitants. Cette extension concernera également les emplacements dédiés aux bus au parking Lacarre, dont le stationnement payant sera en place à la fin de l'année 2023.

#CULTURE, ARTS ET PATRIMOINE

La Ville de Colmar mène une politique ambitieuse pour faire vivre son patrimoine d'exception et ses nombreux établissements culturels et artistiques.



La Municipalité actuelle a fait le choix de rendre l'accès à la **Bibliothèque des Dominicains** gratuit et d'y créer une salle de lecture ouverte à tous. Plus de 33 000 personnes sont venues en profiter depuis son ouverture en juin 2022.

FOCUS

Pour valoriser le riche patrimoine de notre cité et encourager les habitants à se l'approprier, la Ville de Colmar est engagée dans une démarche de **labellisation « Ville d'art et d'histoire »** depuis 2020. La Municipalité a aussi lancé des **projets de restauration de bâtiments emblématiques**, à l'image de la Cathédrale Saint-Martin et de l'église Saint-Joseph.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les **archives municipales** s'apprêtent à déménager dans de **nouveaux locaux rue des Jardins**. Ce sont des milliers de documents retraçant l'histoire de Colmar, dont les plus anciens datent du 13^e siècle, qui trouveront ainsi place dans un bâtiment répondant à des normes de conservation et d'accessibilité élevées.



En mai 2023, les entrepôts LK Tours ont accueilli une expérience artistique jusqu'ici inédite à Colmar : un opéra moderne, « **L'amour... Comme je veux !** », inspiré de Mozart et interprété par de jeunes talents du Conservatoire au beau milieu d'un bâtiment emblématique du patrimoine industriel local.



"À Colmar, les institutions culturelles et artistiques proposent une **offre de qualité, diversifiée et accessible** à tous sur l'ensemble du territoire. Ces trois dernières années, nous avons impulsé la construction de **passerelles entre création, formation et diffusion**, la mise en réseau des ressources et des compétences, et fait de **l'éducation artistique et culturelle** et de la **médiation professionnelle entre les œuvres et les publics** une priorité. Afin d'assurer une **égalité des chances** pour notre jeunesse, les tarifs du Conservatoire et de l'école d'Arts plastiques ont été refondus et adaptés au quotient familial des foyers. Nous avons également décidé d'introduire la **mixité à l'école maïtrisienne**, avec la création d'un chœur de filles dès la rentrée de septembre 2022."

MICHEL SPITZ,
Adjoint en charge de la culture, des arts et du patrimoine

Le livre « **Colmar, un trésor dévoilé** » lève le voile sur le passé de notre belle ville, grâce à un important travail des équipes des archives et de la communication. Un deuxième tome est en préparation pour la fin de l'année 2023 !

CHIFFRES CLÉS

100 ans :

de nombreux événements ont été organisés en 2023 pour marquer le **centenaire** du Musée Bartholdi



13 mètres de long,
4 mètres

de haut : ce sont les dimensions du squelette de T-Rex exposé au Musée d'histoire naturelle et d'ethnographie jusqu'en mai 2024

400 :

c'est le nombre d'œuvres exposées en moyenne chaque année à l'Espace Malraux



Plus de **100 000** visiteurs

pour l'exposition « **Le chant des étoiles** » de Fabienne Verdier au Musée Unterlinden

#ÉVÉNEMENTS

Colmar bouge ! La Ville organise et accueille de nombreux événements tout au long de l'année pour offrir aux habitants autant de moments de culture, de détente et de convivialité.

#ALSACE

Accueil du **Friehjohr fer unseri Sproch** en mars 2022, **traduction des noms de rues en alsacien** sur les voies réaménagées, ouverture d'une **classe de maternelle immersive** en alsacien, organisation d'une **Fête folklorique** le 7 octobre 2023 sur la place du Marché aux fruits... **Colmar est fière d'être alsacienne !**



L'été est riche en animations à Colmar ! Elles se renouvellent et se développent chaque année depuis 2021 : **Guinguette** du Champ-de-Mars, soirée **Pleins feux sur la plage** à la base nautique, siestes musicales, déploiement des **cinémas de plein air** dans plusieurs quartiers de Colmar...

#FESTIVALDUFILM

Le Festival du film a été renouvelé : focus sur les coulisses et les métiers du cinéma, vote du public pour le choix de films, ateliers d'éducation artistique pour les maternelles et élémentaires, séance découverte pour les tout-petits.



#COLMARJAZZFESTIVAL

Renouvellement du Festival de jazz, avec en 2023 un duo orgue et saxophone, un concert jazz et vin, une soirée DJ à l'ambiance jazzy...



#BALADE

Première édition de la **Balade gourmande** en juin 2023 pour valoriser le patrimoine viticole du territoire dans le cadre des 70 ans de la Route des Vins d'Alsace.



#BARTHOLDI

Venue de **Barbara Hendricks** au Musée Bartholdi pour rencontrer les collégiens de Victor Hugo en juin 2023.

#NOUVELAN

Organisation d'un **concert du Nouvel an** avec l'Orchestre symphonique de Mulhouse et la participation de la Maîtrise de Colmar.

#STREETART

Création d'un **parcours de street art** rues des Jardins et du Rhin, qui sera bientôt enrichi par de nouvelles fresques chemin de la Niederau, accompagné d'un **jeu de pistes** sur l'application Colmar aventures.



#FIC

Renouvellement du Festival international de Colmar : dirigée par Alain Altinoglu, l'édition 2023 a accueilli une première en France : le « **Colmar Symphonic Mob !** », un grand concert participatif qui a réuni 500 personnes au Champ-de-Mars ! Une série de concerts gratuits a également été proposée par la Ville dans le cadre du Festival off.



#NOËL

Installation d'une **grande roue** pendant les marchés de Noël pour la première fois en 2022. L'expérience sera rééditée en 2023, sur le plateau sportif de la Montagne verte qui accueillera aussi le marché gourmand.

#PROXIMITÉ

La proximité avec les habitants est une préoccupation constante de la Municipalité. Des actions sont menées pour faciliter leurs démarches administratives, mais aussi pour les associer à la définition des grands projets de réaménagement de leur cadre de vie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour accompagner au mieux les habitants dans leurs démarches administratives numériques, un espace France Services a ouvert ses portes en février 2022 rue de Zurich à Colmar, en partenariat avec Pôle Habitat et l'association FACE Alsace.

Près de **6 500** demandes y ont été traitées en 2022, ...

... et plus de **5 000** l'ont déjà été sur les six premiers mois de l'année 2023.



Afin de rendre l'événement plus solennel, la Municipalité a instauré un **cérémonial lors de la signature des PACS** à la Mairie.

Conformément au souhait de la Municipalité, attachée au devoir de mémoire, les **plaques commémoratives** ont été **repositionnées sur la place du 2 février 1945** afin d'être mieux mises en valeur.



FOCUS

La Municipalité a souhaité **associer les habitants à la définition des projets visant à améliorer leur cadre de vie**.

Pour cela, un **Conseil d'initiative citoyenne** a été créé en 2021. 27 habitants se réunissent régulièrement dans ce cadre afin de réfléchir à l'amélioration de la qualité de vie à Colmar.

Ce Conseil a lancé un **appel à projets** à tous les habitants en 2022, avant de retenir cinq propositions. Un nouvel appel à projets sera lancé en 2024.

Parallèlement, le **Conseil municipal des enfants** et le **Conseil des Sages** se sont vus attribuer un **budget de 5000 euros** chaque année pour réaliser des projets.

En complément, des **consultations publiques** sont régulièrement menées par la Ville pour recueillir l'avis des habitants sur des projets les impactant directement : le réaménagement de la place de la Cathédrale, l'extension de la piétonnisation du centre-ville et de l'extinction de l'éclairage public la nuit, et, prochainement, le réaménagement de la plaine Pasteur.



"Afin de répondre à une demande forte des habitants, **un cinquième guichet a été installé à la mairie pour le traitement des titres d'identité**. Cet ajout, combiné à l'investissement quotidien des agents du service de l'état civil, ont permis la **délivrance de plus de 13 600 titres d'identité en 2022**, soit une augmentation de près de 30% par rapport à 2021. Pour les six premiers mois de l'année 2023, ce sont près de 9 000 demandes qui ont déjà été traitées."

MICHÈLE SENGELEN-CHIODETTI, Adjointe en charge de la vie citoyenne, des affaires civiles, des ressources humaines et des relations internationales

Au cimetière du Ladhof, un **parcours des Grands Colmariens** est en cours de réalisation : il permettra d'identifier l'emplacement des sépultures des personnalités ayant marqué l'histoire de la ville.

#POLITIQUE DE LA VILLE

Afin d'assurer l'égalité républicaine sur l'ensemble de la commune, la Ville est engagée dans une politique d'amélioration du cadre de vie et de développement de services publics adaptés aux besoins des habitants de tous les quartiers.



La programmation du centre socioculturel a été redynamisée et redéfinie de manière à mieux répondre aux attentes, avec la création d'un **Conseil participatif**, qui associe les habitants au choix des activités organisées. Les **Quartiers d'été** ont également été réédités, offrant aux jeunes des animations en soirée durant les vacances scolaires sur la Plaine Pasteur et au square des Vignes.

La **ludothèque** du centre Europe organise des **événements hors les murs** depuis 2020. Elle ouvrira également une annexe au Club des Jeunes en septembre 2023, et proposera des activités au Centre Florimont dès sa réouverture en 2024.



Après avoir appris un instrument de musique durant deux ans grâce au dispositif d'éveil artistique **« Musique en Europe »** du Conservatoire, les jeunes musiciens se sont produits sur la scène de la Salle Europe, en mai 2023.



"La Municipalité développe des actions dans l'ensemble des quartiers de la ville, pour y améliorer le cadre de vie et assurer la présence des services publics nécessaires aux habitants. Plusieurs projets ont été lancés dans le cadre de la Politique de la ville, à l'image de la **rénovation et de l'extension du centre socioculturel « Le Pacifc »**, et de la **rénovation du centre de loisirs « Le Florimont »**, dont les réouvertures sont programmées pour 2024."

ALAIN RAMDANI, Adjoint en charge de la Politique de la ville

FOCUS

En lien avec la proposition formulée dans le cadre de l'appel aux initiatives citoyennes de 2022, une réflexion a été engagée pour le **réaménagement de la Plaine Pasteur**. Un concours d'idées a été lancé lors du Conseil municipal d'avril 2023. Afin d'intégrer au mieux les attentes des habitants, une concertation publique sera menée tout au long du projet, sur la base des propositions de réaménagement faites par des paysagistes. Le **réaménagement du square des Vignes** est lui aussi à l'étude.

#ENFANCE ET JEUNESSE

L'amélioration du bien-être et le bon développement des enfants sont une priorité pour la Municipalité. Pour les plus grands, la collectivité a développé ses offres d'apprentissage, d'emplois été et de services civiques.



Plusieurs projets de végétalisation des cours d'écoles ont été lancés par la Municipalité : la première cour « oasis » a été inaugurée en juin 2023 à l'école maternelle Saint-Exupéry. Les prochaines concernées seront les cours des écoles élémentaires Jean-Jacques-Waltz et Saint-Exupéry, en 2024.

La commission de circulation de la Ville travaille à sécuriser les sorties d'écoles : depuis mars 2023, la rue Henri-Schaedelin est fermée à la circulation lors des horaires d'entrée et de sortie de l'école Jean-Jacques-Waltz.

De nombreuses actions sont entreprises par la Ville dans le cadre de la Cité éducative : intervention d'un ergonomiste dans les classes de CP pour l'apprentissage des bonnes postures, petit-déjeuner à l'école, clubs Coup de Pouce...



Un Conseil municipal des jeunes a été créé en 2021, pour initier les Colmariens âgés de 13 à 17 ans à la vie démocratique et locale. Cette instance s'inscrit dans la continuité du Conseil municipal des enfants.

CHIFFRES CLÉS

Pour accompagner les jeunes Colmariens vers la vie professionnelle, plusieurs dispositifs ont été initiés ou développés :

200 emplois jeunes sont désormais proposés par la collectivité chaque été, soit une augmentation de 25% par rapport à 2019.

Les offres d'apprentissage ont été doublées entre 2019 et 2022 avec **16 offres** par an en moyenne.

De **3 à 6 postes en service civique** sont proposés chaque année par la collectivité.



“En 2022, le Programme de réussite éducative porté par la Ville a permis à près de 200 enfants en difficulté de bénéficier d'un accompagnement individuel et personnalisé. Il a été reconduit en 2023. Dans une démarche d'inclusion, la Municipalité a également soutenu l'ouverture de deux classes de maternelle et élémentaire spécialisées dans l'accueil d'enfants porteurs d'un handicap. Enfin, les horaires d'ouverture du Lieu d'accueil enfants parents ont été étendus, en lien avec l'association Résonance, dans une optique de soutien à la parentalité et à la petite enfance.”

SYBILLE BERTHET,
Adjointe en charge de la jeunesse, de l'enfance et de l'éducation

FOCUS

La Ville a renouvelé le marché de restauration scolaire en intégrant plusieurs critères visant à améliorer la qualité des produits servis aux enfants : 70% de produits frais, 40% de produits locaux, 35% de produits bio, proposition d'un repas végétarien chaque semaine... L'offre de repas a également été diversifiée, avec des animations culinaires comme « l'Europe à table » et les « Menus étoilés ».

#SOLIDARITÉ ET SANTÉ

À travers son Centre communal d'action sociale (CCAS), la Ville de Colmar mène de nombreuses actions en matière de solidarité et de santé.



Une action marquante pour la santé publique : en mai 2023, en partenariat avec la Ligue contre le Cancer, plusieurs espaces sans tabac ont été inaugurés à Colmar, parmi lesquels figurent les quatre hectares du Champ-de-Mars.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville a renforcé ses liens avec le tissu associatif du territoire, en organisant régulièrement des rencontres entre le CCAS et les associations de solidarité et d'insertion. La collectivité accompagne les structures associatives dans leur développement, à l'image du soutien apporté au projet de déménagement de Manne Emploi dans des locaux adaptés à leurs besoins. La Ville de Colmar est aussi partenaire du déploiement de Soliguide, une plateforme référençant les services et lieux utiles aux personnes en situation de précarité sur le territoire.



Après deux années d'interruption en raison de la crise sanitaire, la Fête de Noël des aînés a été organisée en 2022 sous un nouveau format : plus de 1 000 personnes se sont réunies autour d'un repas chaud, dans une ambiance conviviale. Fort de son succès, ce format sera réédité en 2023.

FOCUS

Outre le soutien apporté aux projets du Conseil des Sages, la Ville déploie des actions pour prendre soin de ses seniors. Depuis 2020, divers services leur sont ainsi proposés gratuitement : ateliers de découverte et d'approfondissement de l'outil

numérique en partenariat avec Orange, ateliers mémoire et cardiovasculaire avec l'association Brain'up, tests d'autonomie avec des professionnels de santé, service de courses à domicile pour les personnes isolées avec l'Apamad...



“La Municipalité travaille à améliorer l'accompagnement des publics précaires en facilitant leur prise en charge au CCAS. Nous avons ainsi mis en place des permanences quotidiennes sans rendez-vous, créé un coffre-fort électronique permettant aux usagers de stocker de façon sécurisée leurs documents personnels, et recruté un médiateur numérique en service civique. Nous luttons aussi contre le non-recours, en allant vers les personnes qui ne sollicitent pas l'aide à laquelle ils ont droit, et en développant les échanges et la coordination avec les autres organismes publics intervenant dans le domaine de l'action sociale. En matière de santé, la Municipalité a créé un poste de chargé de mission santé et handicap, et redynamisé le Conseil local de santé mentale.”

NATHALIE PRUNIER,
Adjointe en charge de la solidarité, des personnes âgées, du handicap et de la santé



#SPORT

La pratique d'un sport est bénéfique à la fois pour la santé physique et pour la santé mentale, c'est pourquoi la Ville de Colmar organise des activités et événements sportifs tout au long de l'année.



Lancée pour la première fois en 2021, la **Rentrée des sports** attire chaque année entre 4 000 et 5 000 personnes. Cette grande fête du sport, qui a lieu en parallèle des **Trophées des Champions**, permet aux habitants de découvrir toutes les activités sportives qui peuvent se pratiquer à Colmar, et aux différentes associations sportives de se rencontrer et de créer du lien entre elles.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans le cadre de l'opération « J'apprends à nager » visant à prévenir les risques de noyades, des **stages d'apprentissage de la natation** sont proposés gratuitement pour les 6-12 ans durant les vacances scolaires.

Autre dispositif pour encourager la pratique de la natation : la Municipalité offre aux Colmariens **47 000 tickets d'entrée pour les piscines et la base nautique** en moyenne chaque été depuis 2021.

Un **nouveau complexe sportif de 2 400 m²** est en cours de construction dans le **quartier Saint-Vincent-de-Paul**. Ce site moderne, dont la livraison est prévue au cours de l'année 2025, sera adapté à la pratique de plusieurs activités sportives en simultané. Le bâtiment sera conçu de manière à produire plus d'énergie qu'il n'en consomme, grâce au respect de normes environnementales élevées dans sa conception et à l'installation de panneaux photovoltaïques sur sa toiture.



“La Municipalité s'investit afin de faire du sport une **politique publique** à part entière, à la fois **éducative, sanitaire et sociale**. La Ville organise et accueille de **grands événements sportifs** sur le territoire, comme les **Trophées des Champions, le Bretzel Ultra Triathlon, le Critérium cycliste, l'UTMB** ou encore le **Marathon de Colmar**. Des manifestations sportives sont aussi programmées dans le cadre du **label Terre de Jeux 2024**, à l'image de la semaine olympique et paralympique. La Ville étudie également la possibilité d'améliorer les **infrastructures locales dédiées au sport** : une réflexion est ainsi en cours pour l'installation d'un skate-park.”

BARBAROS MUTLU,
Adjoint en charge des sports et des loisirs

FOCUS

Le **Pass'sport Santé** a été créé en 2021 par la Ville pour encourager les Colmariens sédentaires, des jeunes aux seniors, à se (re)mettre en mouvement, à travers la pratique d'une activité sportive gratuite et adaptée à leurs besoins. Ce dispositif, qui réunit chaque année une vingtaine d'associations partenaires, vise notamment à prévenir les pathologies liées à la sédentarité.

#NUMÉRIQUE 

La Municipalité travaille à développer la numérisation des services publics pour en faciliter l'accès, tout en mettant en place un accompagnement des habitants dans l'utilisation des différents outils.

FOCUS

De nombreuses démarches ont été **dématérialisées** afin de faciliter la vie des habitants : les inscriptions s'effectuent désormais en ligne pour le périscolaire, la cantine, les animations été... Le dispositif **Ciné pass**, a également évolué, avec des billets désormais valides sur une année glissante : près de 3 000 Ciné pass ont été distribués en 2022, et plus de 2 500 entre janvier et juin 2023.



Des investissements ont été engagés pour l'**équipement numérique des établissements scolaires** : plus de 90 écrans numériques interactifs ont ainsi été installés dans les écoles municipales à Colmar depuis 2021.

NOUVEAUTÉ

La Ville de Colmar vient de se doter d'un **nouveau logiciel** permettant aux usagers d'accéder à une **version numérique du cimetière municipal du Ladhof**.

L'accès sera possible depuis un Smartphone, une tablette ou un ordinateur.

L'utilisateur pourra : visualiser la photographie de la tombe, rechercher un défunt, identifier l'échéance de la concession et effectuer la demande de renouvellement, trouver des informations utiles (contacts, horaires...).

+ D'infos : colmar.fr ou via ce QR code



À VENIR

Un travail est mené afin de **développer la dématérialisation d'autres démarches** dans les années à venir, comme l'inscription aux écoles et aux structures de loisirs, ainsi que les demandes de subventions des associations.

L'application **Colmar & vous** sera prochainement refondue, et une réflexion est en cours pour **créer une carte multiservices**, qui regrouperait plusieurs fonctionnalités utiles aux habitants.

La Ville a aussi pour projet de déployer un **logiciel** permettant de **suivre et d'analyser** la consommation énergétique des bâtiments municipaux.

Enfin, pour réduire leur empreinte environnementale et améliorer la diffusion de l'information, **10% du mobilier urbain** destiné à relayer des messages aux habitants s'apprête à opérer une mue du papier vers le numérique.



“La Ville développe la **dématérialisation de ses services**, afin d'offrir aux Colmariens un **accès facilité** à toutes les démarches de la vie quotidienne. La Municipalité n'oublie cependant pas les publics qui ne seraient pas à l'aise avec l'outil numérique : un **accueil physique ou téléphonique est ainsi toujours possible**. Deux **conseillers numériques** ont également été recrutés : ils assurent des permanences en mairie pour accompagner les habitants dans leurs démarches en ligne.”

FRÉDÉRIQUE SCHWOB,
Adjointe en charge de l'attractivité, du marketing territorial et de l'innovation